



## PRÉAVIS MUNICIPAL N° 10 / 2016 - 2017 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

### Demande d'un crédit de CHF 120'000 pour l'aménagement du cimetière de Vich

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

#### 1. Préambule

Le cimetière de Vich, situé au chemin du Mollard, est un endroit paisible et calme, entouré de champs. Ces dernières décennies, très peu d'aménagement ont été réalisés, le laissant vivre au rythme des saisons.

Aujourd'hui, des aménagements importants s'imposent dans une perspective d'améliorations à long terme :

- permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur toutes les allées,
- créer un endroit de repos et de méditation vers le « Jardin du Souvenir »,
- changer des haies, plantes ou arbustes abîmés ou qui ne se développent plus correctement, ou qui empêchent le développement d'autres plantes,
- refaire des murs, des marches ou une fontaine,
- avoir un cimetière qui s'intègre dans le cadre de verdure qui l'entoure.

#### 2. Projet

En premier lieu, nous souhaitons que le cimetière devienne un endroit accessible à tous. Pour cette raison, les allées doivent être refaites avec un sol qui permet à des personnes à mobilité réduite d'y déambuler facilement. La réfection comprend une entrée en pavés, puis une surface stable et résistante pour toutes les autres allées.

Il s'agit ensuite de créer un endroit paisible où se reposer et méditer avec un banc et des plantes agréables à la vue dans la zone du « Jardin du Souvenir » - « Columbarium ». Un banc est également prévu du côté des concessions perpétuelles.

Avec le temps, certains aménagements et haies n'ont plus du tout un aspect acceptable. Pour cette raison, des haies seront arrachées et replantées. L'entrée sera bordée d'une petite haie pour qu'elle soit plus accueillante. Le point d'eau sera changé.

Les surfaces vertes seront refaites selon les techniques actuelles appliquées dans d'autres cimetières, comme par exemple, l'introduction de gazon fleuri dans les zones non occupées et de gazon sur gravier entre les tombes.

### 3. Coût et calendrier

Pour étudier les différents aspects du projet, nous avons travaillé avec un paysagiste.

Sur cette base, un plan et des aménagements ont été définis avec un coût pour les différents travaux qui font l'objet du présent préavis. Ce devis estimatif vous est présenté ci-dessous.

Installations et travaux préparatoires	19'000
Murs, escaliers, bordures et surfaces en dur	55'700
Plantations de végétaux et engazonnement	20'900
Fontaine et prise d'eau	7'700
Equipements divers	7'900
Total des travaux HT	111'200
TVA	8'800
Total TTC	120'000

La réalisation des travaux est envisagée entre mai et octobre 2017.

#### 4. Conclusion

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### Le Conseil général de Vich

- vu le préavis municipal N° 10 / 2016-2017
- ouï le rapport de la Commission des parcs, places de sport et cimetière
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

#### décide

- d'accorder à la Municipalité le crédit de CHF 120'000 pour l'aménagement du cimetière de Vich qui sera prélevé sur la trésorerie courante
- d'effectuer un amortissement sur 10 ans

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 janvier 2017.

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

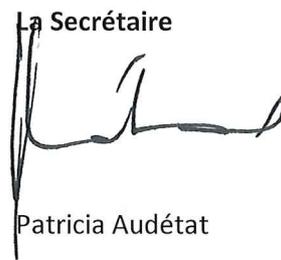
Le Syndic



Michel Burnand



La Secrétaire



Patricia Audétat

Cimetière, Municipale responsable : Antonella Salamin

Annexe : Plan des aménagements.